

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

2026-2027



### Mairie de Saint Jean d'Hermine

22 route de Nantes  
85210 SAINTE-HERMINE  
Tel : 02 51 97 89 49  
Mail : [contact@saintjeandhermine.fr](mailto:contact@saintjeandhermine.fr)

### Accueil périscolaire Sainte Hermine

60 chemin de l'Anglée  
85210 SAINTE-HERMINE  
Tel : 02 51 29 19 42  
Mail : [periscolaire@saintjeandhermine.fr](mailto:periscolaire@saintjeandhermine.fr)  
N° de déclaration : 085ORG0757

### Accueil périscolaire Saint Jean de Beugné

4 rue de la Petite Vigne  
85210 SAINT JEAN DE BEUGNE  
Tel : 02 51 30 38 51 / 06 44 04 99 30  
Mail : [perisco85210@orange.fr](mailto:perisco85210@orange.fr)  
N° de déclaration : 085ORG0757

# SOMMAIRE

---

## LE PROJET PEDAGOGIQUE

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| 1.Présentation des accueils périscolaire         | p.1 |
| 2.Objectifs pédagogiques et actions de l'accueil | p.2 |
| 3.Fonctionnement                                 | p.3 |
| 4.Equipe éducative et rôle de chacun             | p.5 |
| 5.Animations et aide aux devoirs                 | p.7 |
| 6.Relation avec les familles                     | p.7 |
| 7.L'évaluation                                   | p.8 |
| 8. Soins et PAI                                  | P.9 |

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE

---

**Le projet Pédagogique** est élaboré à partir du projet éducatif de la municipalité et construit avec l'équipe pédagogique afin de répondre aux besoins du public accueilli.

Il sert de référence sur les pratiques et intentions de l'équipe pédagogique au sein de l'accueil périscolaire et donne un sens aux activités proposées.

## 1- PRESENTATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

- Accueil périscolaire de Sainte-Hermine

Pour l'accueil périscolaire, nous utilisons :

- un espace pour les moins de 6 ans composé de deux salles d'activités, de sanitaires.
- un espace pour les plus de 6 ans composé d'une salle « aide aux devoirs », de deux salles d'activités, de sanitaires.

Chaque espace à une cour indépendante avec des jeux extérieurs adaptés à chaque tranche d'âge (maisonnette, vélos, trottinettes, ballons, cerceaux, panier de basket ...).

- Accueil périscolaire de Saint Jean de Beugné

Pour l'accueil périscolaire, nous utilisons :

- une salle commune avec différents espaces : jeux de société, jeux d'imitation, lecture et activités manuelles.
- une partie de la salle de restauration pour les temps dédiés au déjeuner, au goûter et également à différentes activités en fonction des effectifs.
- la bibliothèque pour l'aide aux devoirs pour les plus de 6 ans
- les cours de récréation ou le city stade (avant l'ouverture au public).

## 2 - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET ACTIONS DE L'ACCUEIL

Afin de répondre aux objectifs éducatifs de la municipalité, l'équipe d'animation a travaillé sur leurs intentions pédagogiques et ont choisis plusieurs axes de développement :

### Objectif 1 :

Sensibiliser les enfants à la tolérance et au partage:

- en responsabilisant les enfants dans la vie quotidienne
- en permettant aux enfants de s'exprimer
- en étant responsable de ses paroles et de ses actes
- en développant les prises d'initiatives
- en proposant des temps d'échange entre âges différents

### Objectif 2 :

Eveiller et développer la créativité et l'autonomie chez les enfants:

- en découvrant de nouvelles activités
- en développant les prises d'initiatives
- en aménageant les espaces
- en prenant en compte les besoins et envies des enfants

THÉMATIQUE DE L'ANNÉE :

**Le jeu**

### 3 - FONCTIONNEMENT

#### Horaires

L'accueil fonctionne à l'année tous les jours de classe avant et après le temps scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 le matin à 18h45 le soir.

#### Public accueilli

Les accueils périscolaires accueillent les enfants scolarisés des écoles :

- Ecole maternelle Gérard Jamin, Sainte-Hermine
- Ecole élémentaire Le Pré Vert, Sainte-Hermine
- Ecole privée Sainte Marie (maternelle et élémentaire), Sainte-Hermine
- Ecole Pierre Mounereau (maternelle et élémentaire), Saint-Jean-de-Beugné

Sur le site de Sainte-Hermine les enfants sont répartis en 2 groupes : 1 maternelle, 1 élémentaire tandis que sur l'accueil de Saint Jean de Beugné, les enfants sont réunis mais peuvent être amenés à se diviser en fonction des effectifs.

#### Accueil d'enfants porteurs de handicap

L'accueil doit être anticipé et préparé à l'avance pour qu'il se déroule au mieux pour l'enfant et ses parents. Les besoins spécifiques de l'enfant seront identifiés avec la famille et l'équipe d'animation.

#### Modalité d'inscription

Une inscription est obligatoire pour tous les enfants fréquentant même occasionnellement l'accueil périscolaire. Une fiche de renseignements accompagnée des vaccins à jour est demandée pour chaque enfant. Les inscriptions sont possibles via un portail famille.

Il est demandé aux familles de réserver si possible les créneaux souhaités. Les familles ont : **jusqu'à 48h avant la date souhaitée pour réserver et jusqu'à 24h avant la date souhaitée pour annuler une réservation.**

Si les familles ont besoin de modifier un créneau ou de réserver en urgence, elles doivent envoyer un mail à la directrice ou appeler directement à l'accueil périscolaire.

## Le règlement intérieur

Un règlement intérieur a été élaboré en mairie. Il a pour but de fixer des règles de fonctionnement. Il est disponible également à l'accueil du périscolaire ou sur le site internet de la commune : [www.saintjeandhermine.fr](http://www.saintjeandhermine.fr) - onglet vie pratiques et démarches - scolarité - accueil périscolaire

## Les modalités tarifaires

Les tarifs sont fixés par la municipalité en fonction du quotient familial des familles. Ils ont été déterminés par délibération du Conseil Municipal du 3 juin 2025.

### Grille tarifaire

|                       | QF: 0 - 700 | QF: 701 - 900 | QF: 901 - 1200 | QF: 1201 et + |
|-----------------------|-------------|---------------|----------------|---------------|
| La ½ heure            | 0,45 €      | 0,50 €        | 0,55 €         | 0,60 €        |
| Forfait intermédiaire | 18 €        | 20 €          | 22 €           | 24 €          |
| Forfait mensuel       | 27 €        | 30 €          | 33 €           | 36 €          |

## Aides financières

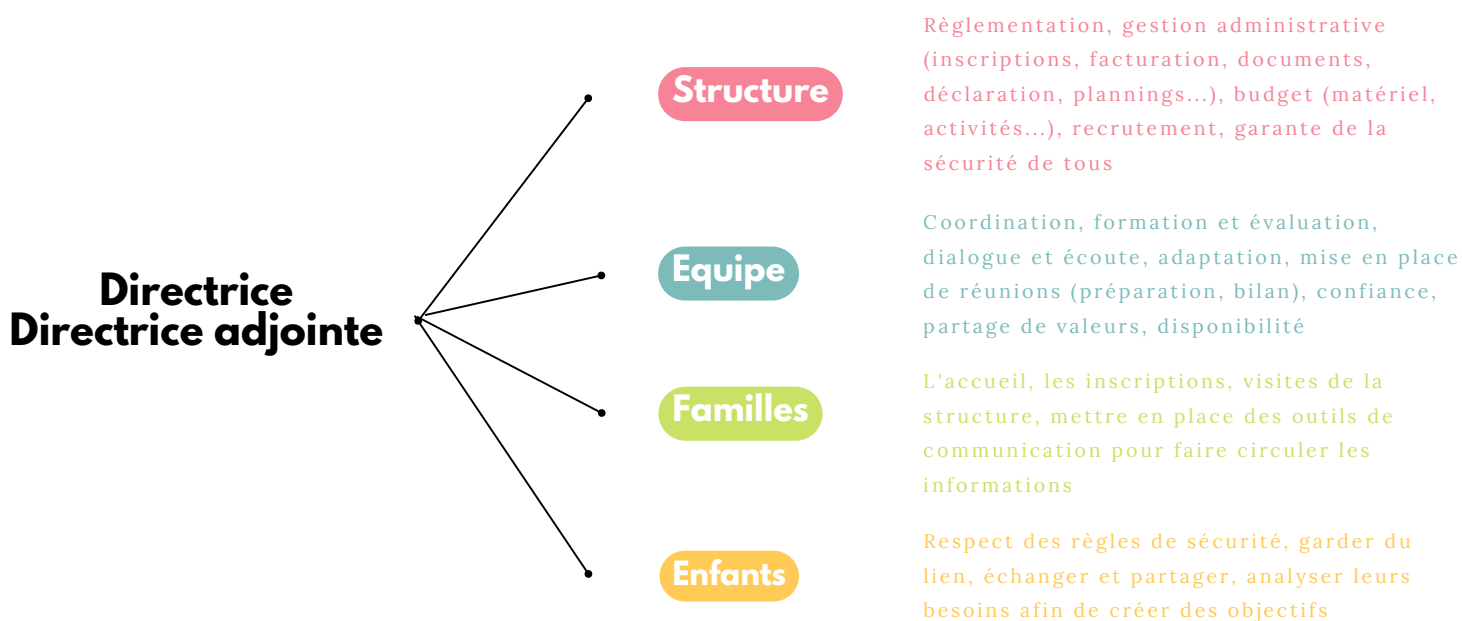
La CAF et la MSA apportent une aide au fonctionnement de l'accueil périscolaire sous forme de prestation de service. L'objectif de cette aide est de permettre aux familles une meilleure accessibilité financière, grâce à une tarification modulée selon les quotients familiaux.

## Budget et matériel pédagogique

Un budget est attribué tous les ans par la municipalité, pour l'achat de matériel d'activités, de jeux, d'évènements... en fonction des besoins.

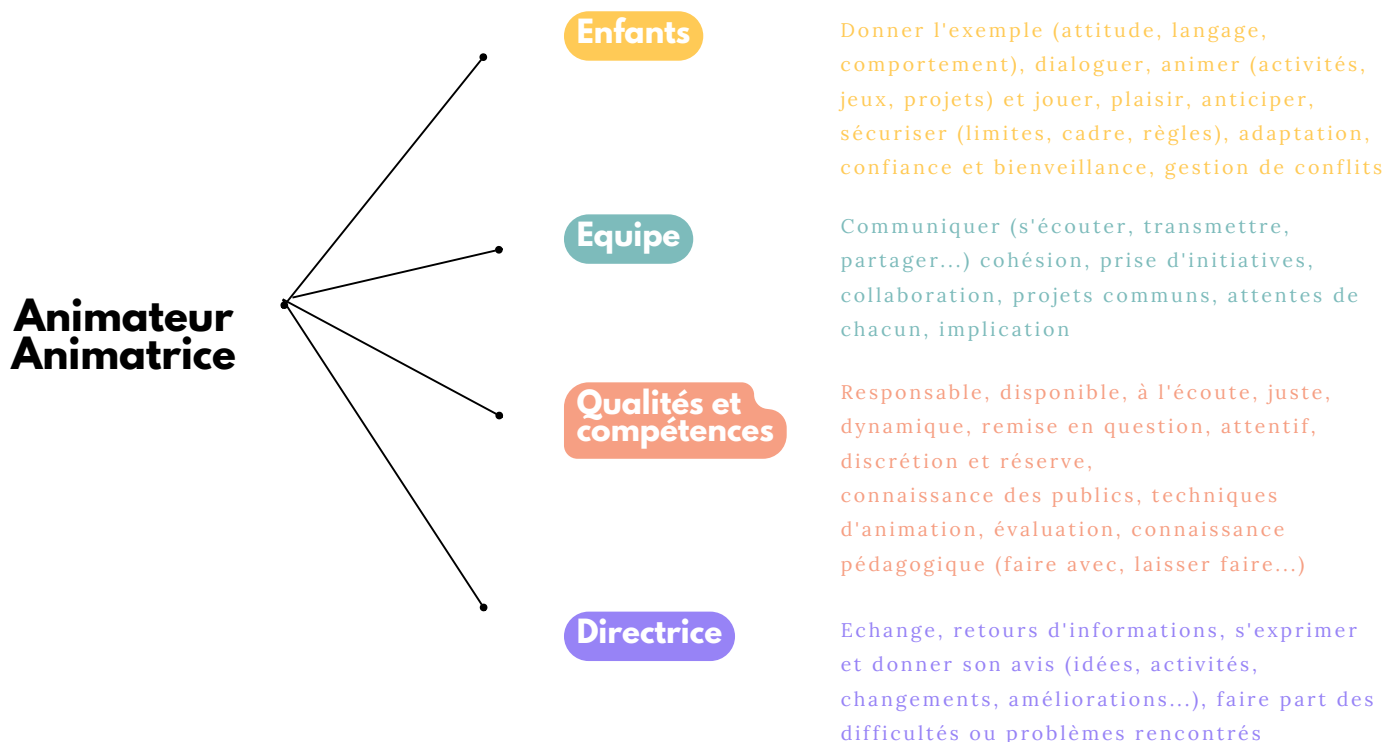
## 4 - EQUIPE EDUCATIVE ET RÔLE DE CHACUN

Une **directrice**, qui n'est pas toujours présente sur site et peut être amenée à s'absenter afin de gérer la logistique de l'accueil.



**Des animateurs**, répartis selon le nombre d'enfants en respect des normes d'encadrement de la DSDEN :

- Un(e) animateur(trice) pour 14 enfants de - de 6 ans
- Un(e) animateur(trice) pour 18 enfants de + de 6 ans.



- Accueil périscolaire de Sainte-Hermine

En cas d'absence, une directrice adjointe est présente sur le site pour prendre le relais auprès de l'équipe, des enfants ou des familles.

- Accueil périscolaire de Saint-Jean-de-Beugné

**Une directrice** qui participe aux temps d'animation et **des animatrices** afin de respecter les taux d'encadrements de la DSDEN.

-----

Les équipes d'animation sont permanentes tout au long de l'année ce qui permet à l'enfant d'avoir des repères et de s'adapter plus facilement.

Elles sont composées de professionnels qui sont à l'écoute et attentionnés afin que les parents soient rassurés et confient leur enfant en toute confiance.

-----

L'équipe d'encadrement se réunit avant chaque période scolaire pour évaluer les actions à mettre en place, travailler sur des projets et programmer des activités.

Ainsi que 1h30 tous les jeudis matin afin de préparer en équipe les activités de la semaine, le matériel nécessaire, créer des prototypes.

Sur les deux sites, des bénévoles peuvent être présents  
le LUNDI et le JEUDI pour l'aide aux devoirs.

## 5 - ANIMATIONS ET AIDES AUX DEVOIRS

### Activités et animations

Les activités sont généralement courtes (les enfants sont présents pour une courte durée, les départs et arrivées sont échelonnés, fatigue des enfants après la journée d'école...).

Il est essentiel de proposer plusieurs types de jeux et d'activités. L'enfant doit pouvoir trouver des activités calmes et de détente.

Des jeux de société, des dessins, un espace construction et un espace lecture est à disposition dans chaque salle. Selon les envies et les projets, des activités nouvelles et des jeux extérieurs seront proposés.

### Aides aux devoirs

Un temps d'aide aux devoirs est proposé le lundi soir et le jeudi soir. Ce temps s'effectue dans une salle à part; cela permet aux enfants d'être au calme. Ils sont sous la surveillance d'un adulte (animateur et/ou bénévole).

Ce n'est cependant pas un temps de soutien scolaire. L'animateur ou le bénévole est présent afin d'aider les enfants, réciter une dictée par exemple ou être présent pour une lecture, mais ne corrige pas (l'enfant le fait seul).

## 6 - RELATION AVEC LES FAMILLES

Les familles peuvent accéder à toutes les informations concernant l'accueil périscolaire via l'onglet vie pratique et démarches - scolarité - accueil périscolaire" sur le site internet de la commune: [www.saintjeandhermine.fr](http://www.saintjeandhermine.fr)

Un affichage est également mis en place à l'accueil pour toutes informations concernant les activités, évènements, photos...

Les familles peuvent être accueillies en mairie ou à l'accueil périscolaire, afin de récupérer un dossier d'inscription. Nous accueillons les familles afin de répondre à leur demande et prendre en compte les inscriptions. Nous prenons le temps de faire visiter la structure et d'expliquer le fonctionnement aux nouvelles familles. La directrice et les animateurs restent à la disposition des parents pour répondre à toutes leurs questions lors des arrivées et des départs.

## 7- L'ÉVALUATION

### Avec les enfants

L'enfant a besoin de s'exprimer sur ce qu'il vit lors des temps d'accueil. La prise en compte de leur avis est important pour évaluer les objectifs et les actions mises en place.

C'est pourquoi, il est demandé à l'équipe d'animation d'échanger avec les enfants surtout sur le temps d'accueil du matin et sur le temps du goûter. Ce sont des temps calmes propices à la discussion, les enfants parlent de leur journée, de ce qu'ils vivent au périscolaire, de ce qu'ils souhaitent y faire. Mais ces temps permettent également d'évaluer leur satisfaction sur les activités en cours.

Le nombre d'enfants participants à chaque animation permet d'évaluer la pertinence des activités par rapport aux objectifs.

### Avec l'équipe d'animation

Lors de réunions à chaque fin de période, un échange avec l'équipe d'animateurs est prévu pour faire un bilan de la période écoulée et anticiper la suivante. Cela permet de se positionner sur d'autres objectifs.

### Avec les élus

Sur demande de leur part, des temps d'échange et/ou des réunions sont programmés en fonction des besoins (plusieurs fois par an) pour évaluer les actions mises en place.

## 8- SOINS ET PAI

### Trousses de secours

Une trousse d'urgence comprenant du sérum physiologique, des compresses, des pansements, un thermomètre, les numéros d'urgence, est à disposition dans chacune des salles d'activités.

### L'infirmierie

Sur le site de Sainte-Hermine, une infirmerie est accessible à l'équipe d'animation lorsqu'un enfant est malade et a besoin d'être isolé ou de s'allonger.

### PAI

Pour les enfants qui présentent des allergies alimentaires ou autres, leur PAI (projet d'accueil individualisé) est rangé dans le classeur dans le bureau de la directrice.

Sur le site de Sainte-Hermine, les trousses d'urgences fournies par les parents sont disponibles dans les salles d'activités.

Sur le site de Saint-Jean-De-Beugné, les trousses comprenant le traitement en cas de besoin sont identifiés dans les classes respectives (accessible en accord avec les enseignants).